

Communiqué de presse Septembre 2013



Bébé Confort et l'association Prévention Routière lèvent le voile sur i-Size

La nouvelle réglementation européenne pour une meilleure protection des enfants en voiture est désormais effective.

I-Size, la nouvelle réglementation européenne relative aux sièges auto, est effective depuis le 9 juillet 2013. Ayant pour but d'améliorer la sécurité des enfants en voiture, elle impose le mode de fixation Isofix et repose sur un nouveau standard permettant une meilleure protection des enfants en voiture.

Etat des lieux de la sécurité des enfants en voiture

Les accidents de voiture restent la **première cause de décès des enfants en Europe** : chaque semaine, 10 enfants sont victimes de la route et environ 1 150 sont blessés. I-Size permet de compléter la réglementation actuelle, R44/04, et de dépasser ses limites. Mis en place dans les années 1990, ce standard est en effet uniquement basé sur le poids de l'enfant. Par ailleurs, il n'impose pas de test en choc latéral, pourtant l'un des plus dangereux, et ne recommande pas aux parents de placer leur enfant dos à la route suffisamment longtemps.

Une réglementation imposant le mode de fixation Isofix

Bébé Confort et l'association Prévention Routière travaillent ensemble depuis plusieurs années à une meilleure connaissance du système Isofix.

« En imposant le mode de fixation Isofix, cette nouvelle réglementation est une avancée importante dans la sécurité des enfants en voiture. Ce système est le dispositif le plus sûr pour attacher un siège auto et garantir ainsi une protection maximale à son enfant. Simple d'utilisation, il réduit significativement les erreurs d'installation dans le véhicule. Il offre par ailleurs une meilleure retenue en cas de choc : connexion solide entre le siège auto et la voiture grâce à 2 pinces Isofix qui se clippent aux crochets spécifiques du véhicule situés entre le dossier et l'assise du siège. Un troisième point d'ancrage, qui prend soit la forme d'une « top-tether » (sangle de retenue additionnelle qui s'attache à l'arrière des sièges passagers) soit celle d'une « jambe de force », fournit quant à lui une stabilité supplémentaire. Il empêche au siège auto de basculer vers l'avant en cas de choc frontal », explique Peggy Delage, Chef Marché Sécurité Auto chez Bébé Confort.

« Le système Isofix est la réponse la plus efficace que l'on puisse apporter à la problématique de la sécurité de l'enfant en voiture. Ce dispositif permet de supprimer tout risque de mauvaise installation du siège auto garantissant ainsi une sécurité optimale de l'enfant. Lorsqu'un dispositif Isofix est utilisé, 44% des enfants sont correctement retenus contre 34 % en moyenne¹ », précise l'association Prévention Routière.

¹ Source : Enquête association Prévention Routière et Bébé Confort « Les enfants en voiture » - Avril 2012



i-Size pour une meilleure protection de l'enfant

L'un des changements clés introduits par i-Size, porte sur **une utilisation prolongée des sièges auto dos à la route**. La réglementation actuelle, R44/04, autorise en effet les enfants pesant plus de 9kg à être placés face à la route.

Avec i-Size, **la position dos à la route devient obligatoire jusqu'à 15 mois minimum**. Cette évolution est très importante car pendant ses premiers mois, la tête de l'enfant est relativement lourde et son cou n'est pas encore suffisamment développé pour supporter l'impact subi en cas de choc frontal.

Parallèlement à ce changement, i-Size s'accompagne d'**une nouvelle classification des sièges en fonction de la taille** (comme pour les vêtements). La prise en compte de la taille au lieu du poids permet d'éviter que la position dos à la route soit abandonnée trop rapidement. En effet, les parents considèrent à tort que leur enfant est trop grand pour rester dos à la route et ont tendance à le placer face à la route prématurément.

Autre aspect introduit par i-Size, **l'instauration d'un nouveau test obligatoire en choc latéral**. Cette mesure qui prend en compte l'un des risques les plus sévères (les chocs latéraux représentent 25% des accidents) permettra d'accroître de façon optimale la sécurité des enfants lors d'un accident.

I-Size en 5 points

1. Un **mode de fixation en Isofix** qui diminue considérablement les risques de mauvaise installation
2. Une meilleure protection de la tête et du cou grâce à des **critères de performances en choc frontal et latéral plus sévères**
3. Une **position dos à la route obligatoire jusqu'à 15 mois**
4. Un siège auto i-Size est **compatible avec toutes les voitures équipées en Isofix**
5. Une classification des sièges **par taille** pour faciliter le choix d'un siège auto (comme pour les vêtements)

Cohabitation R44/04 et i-Size

Le nouveau standard i-Size ne remplace pas la réglementation ECER44 qui est en cours actuellement. Les deux réglementations vont en effet cohabiter pendant une durée minimale de cinq ans.

Les parents auront donc le choix entre un siège auto conforme à la réglementation R44 (version ceinturée ou Isofix) ou i-Size (Isofix exclusivement). Les sièges auto homologués en R44 (03 ou 04) ne seront retirés du marché que de façon progressive et ne seront totalement interdits à la vente qu'après 2021. Selon les premières prévisions, le taux de voitures équipées i-Size devrait atteindre 40% en 2020.

bébéconfort® 

Partenaire de
association
P PRÉVENTION
ROUTIÈRE



Bébé Confort soutient activement la nouvelle réglementation

Très engagée dans l'avenir de la sécurité des enfants en voiture, la marque Bébé Confort a participé à l'élaboration d'i-Size et déjà programmé le lancement, à l'automne 2013, de son 1^{er} siège auto répondant aux normes i-Size.

Bébé Confort se mobilise également pour **une prise de conscience accrue chez les parents** : les comportements doivent évoluer pour que les sièges auto des enfants soient systématiquement bien installés.

« Si l'introduction d'i-Size permet d'améliorer la sécurité des sièges auto, cette nouvelle réglementation constitue surtout une véritable opportunité pour favoriser une prise de conscience chez les parents. Aujourd'hui encore, 1 enfant sur 2 voyage dans un siège auto mal installé dont 27% avec des défauts graves d'installation, et la position dos à la route est trop souvent abandonnée de façon prématurée. Pour Bébé Confort, la priorité est de réduire le nombre d'accidents mortels liés à une mauvaise installation et à un mauvais usage des sièges auto. Or, une meilleure sécurité des enfants en voiture passe par un changement des comportements des parents. Nous voulons donc les accompagner dans l'adoption des bons gestes et les aider à avoir les bons réflexes : installer correctement le siège auto et le placer dos à la route tant que leur enfant n'a pas atteint 15 mois. » déclare Peggy Delage, Chef Marché Sécurité Auto chez Bébé Confort.

Contacts presse :

Bébé Confort / SC Conseil

Mathilde Toupet / Laetitia Bierre-Agnolutto

01 41 40 19 95 / 01 41 40 19 94

mathilde.toupet@scconseil.fr

laetitia.bierre@scconseil.fr

association Prévention Routière

Fiona Gautier

01 44 15 27 79

f.gautier@preventionroutiere.asso.fr

bébéconfort® 

Partenaire de
association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE



A propos de Bébé Confort

La marque Bébé Confort, créée en 1936, est un acteur majeur de la puériculture. Leader en Europe du Sud et commercialisée dans près de 60 pays, la marque est présente sur 4 segments (sièges autos, poussettes, mobilier et petite puériculture). Elle s'attache à proposer des produits et des services innovants : qualité, sécurité, fonctionnalité, confort, design, pour aider parents et enfants à profiter pleinement du bonheur d'être ensemble. Bébé Confort c'est aussi une démarche de responsabilité environnementale et sociale pour préserver le monde d'aujourd'hui et de demain

A propos de Dorel Europe

Filiale de la société canadienne Dorel Inc., Dorel Europe compte parmi les premières du monde dans le secteur des articles pour bébés et enfants. Dorel Europe emploie au total 1 500 personnes réparties sur deux Compétence Centers à Cholet en France et à Helmond aux Pays-Bas et sur des agences de vente aux Pays-Bas, en Belgique, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Suisse, au Portugal, en Espagne et en Italie. Dorel Europe est actif dans 75 pays du monde entier. Avec la marque Maxi-Cosi, Dorel est le leader européen en matière de sécurité auto pour enfants. Parmi le portefeuille de marques, citons également Quinny, la fameuse marque néerlandaise de poussettes, et les divers produits de sécurité à usage domestique de Bébé Confort et Safety 1st. Dorel Europe doit sa position de leader à son assortiment de produits innovants, à son approche marketing et au service optimal qu'il offre à sa clientèle.

A propos de Dorel Inc. (TSX : DII.B, DII.A)

Dorel Inc. est une société d'envergure mondiale dans les secteurs de la puériculture et des bicyclettes. Fondée en 1962, Dorel crée du style et de l'enthousiasme tout en misant sur la sécurité, la qualité et la valeur de ses produits. La position de leader qu'occupe la société est particulièrement marquée dans ses catégories « puériculture » et « bicyclettes » qui comptent une multitude de produits précurseurs en matière de tendances. Dorel commercialise des marques premiums comme Bébé Confort, Safety 1st, Quinny, Cosco, Maxi-Cosi, Hoppop et Baby Art pour le segment Produits de puériculture, ainsi que Cannondale, Schwinn, GT, Mongoose, IronHorse et SUGOI pour le segment Produits récréatifs/loisirs. Le segment mobilier de maison de Dorel commercialise une vaste gamme de produits d'ameublement, dont certains sont fabriqués en Amérique du Nord et d'autres sont importés. Pour l'année 2010, les ventes de Dorel représentaient 2.3 milliards de dollars US. Le groupe emploie 4 700 collaborateurs, répartis dans dix-neuf pays et distribue ses produits à l'échelle mondiale.

A propos de l'association Prévention Routière

Association loi 1901, créée en 1949 et reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents, la sensibilisation et l'information du grand public et la formation continue des conducteurs. Les 101 comités départementaux de l'association et ses 1500 bénévoles permettent de mener, chaque année, des milliers d'actions locales, pour sensibiliser les usagers de tous les âges et milieux aux risques de la circulation.

Plus d'infos sur www.preventionroutiere.asso.fr et sur Facebook :

<https://www.facebook.com/AssoPreventionRoutiere>